



FOND DE PLAN
Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-L-TC 2007 et 2010, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant PCN (ex.2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (Inventaire de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

- Délimitation du degré d'utilisation du sol**
- Délimitation de la zone verte**

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

- Zones d'habitation**
- HAB-1** zone d'habitation 1
- Zones de bâtiments et d'équipements publics**
- BEP**
- Zones de sports et de loisirs**
- REC-2** zone de sports et de loisirs - sports
- Zones spéciales**
- SPEC sap** zone spéciale "sapinière"

ZONE VERTE

- AGR** **Zones agricoles**
- FOR** **Zones forestières ***

Remarque importante :
* Les zones forestières sont indiquées sur base de l'OBS 2007 actualisée sur base de l'orthophoto 2013 (DOP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones des "servitudes urbanisation"**
- servitude "urbanisation - Natura 2000"

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

- à la protection de la nature et des ressources naturelles**
- zones Natura 2000** Source : MDDI, version 09.2015
- zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle** Source : MDDI, version 04.2018
- NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet [MDDI, 09.2015]
LU0001002 "Vallée de l'Our de Ouren à Wallendorf Pont"
- aux réseaux d'infrastructures de transport national**

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

- Biotopes, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17et/ou 20**
- source : biotopes - milieux ouverts MDDI 2014, arbres remarquables AEF 2014, biotopes - zones urbanisées ou destinée à être urbanisées CO3, efor-erso, Förder Landschaftsarchitekten 2011 - 2016; contrôle en procédure avec Orthophoto 2017 par CO3
- Art. 17 biotope - éléments surfaciques protégés
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés
- Lignes électriques**
- à haute tension Source : BD-L-TC 2007

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

MODIFICATION CONFORMÉMENT À LA "LOI DU 3 MARS 2017 DITE « OMNIBUS » PORTANT MODIFICATION DE LA LOI MODIFIÉE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN"

- Délimitation de la modification ponctuelle du PAG
- REC-5** zone de sports et de loisirs - Parc

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

- à l'aménagement du territoire**
- Coupures vertes "CV06 - Hosingen-Süd" [MAT 02.2021]



Ref. n°: 74C/027/2021	
Saisine du Conseil Communal	23.09.2021
Avis de la Commission d'Aménagement	18.11.2021
Avis du Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	28.10.2021
Vote du Conseil Communal	-
Approbation du Ministre de l'Intérieur	-
Approbation du Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	-

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
BD-L-TC vs. 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
OBS 2007 - MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT. DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COnccept COncil COmmunication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maitre d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général

Objet: Extrait du projet du PAG - localité de Wahlhausen-Dickt, "Parc"

Modifications	de	Date	Ind.
Plan après avis et réclamations	C.R.	07.12.2021	A

Echelle: 1 / 2.500	Plan n°: 1208_04_10_II	
Indice: A	Date: 25.08.2021	
Élaboré: C. Rabe	Contrôlé: C. Rabe	Validé: U. Truffner

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, calque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.